

MSDS  
992-1641

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

### SECTION 1- IDENTIFICATION DU MELANGE ET DE LA SOCIETE

**Date de révision :** 25/08/2013

**Identification du produit :** Ciment d'obturation temporaire

**Nom commercial :** MAX FILL TEMP, blanc – 2 x 28g

**Références produits :** 9001614

**Utilisation identifiée du mélange :** Ciment d'obturation provisoire

**Informations concernant le fabricant :**

Henry Schein Inc.

135, Duryea road

Melville, NY 11747 USA

**N° de téléphone d'urgence :** CHEMTREC 1-800-424-9300

**N° de téléphone International :** 001 703-527-3887

**Téléphone :** 1-800-472-4346

**email :** [cbdeurope@henryschein.de](mailto:cbdeurope@henryschein.de)

**Représentant autorisé dans l'union européenne :**

Henry Schein Holdings Ltd. Gillingham ME8 0SB

United Kingdom

UK Tel : 44 (0) 1634 87 87 50

UK Fax : 44 (0) 1634 87 87 51

### SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1 Classification du mélange

**2.1.1 Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP) :**

Noc. Ingest. tox. Aigue 4 : **H302**; irrit. oc. 2 : **H319** ; danger aquat. aigu 1 : **H400**; danger aquat. chron. 1 : **H410**

**2.1.2 Classification selon la directive N° 67/548/CEE :**

Xn, R22: Nocif en cas d'ingestion, Xi : R36 : irrit. oc. ; N: R51/53: dangereux pour l'environnement

#### 2.1.3 Informations supplémentaires

Le libellé complet des classes et des catégories de danger, des mentions de danger H et des phrases R est mentionné en rubrique 16.

#### 2.2 Eléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

**Pictogramme (s)**

SGH 07: point d'exclamation

SGH 09: Environnement



**Mention d'avertissement**

Attention

Attention

**Mention (s) de danger**

H302

H319

H400

H410

Harmful if swallowed, cat.4

Causes serious eye irritation, cat.2

Very toxic to aquatic life, cat.1

Very toxic to aquatic life with long lasting effects, cat.1

**Conseil (s) de prudence**

P273

P280

P305+351+338

Avoid release to the environment

Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection

IF IN EYES, rinse cautiously with water for several minutes, remove contact lenses if present and easy to do, continue rinsing.

Non disponible

2.3 Other hazards

### SECTION 3 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Le produit contient : oxyde de zinc et sulfate de zinc

Index CE/CAS	Nom chimique	% masse	Classification selon la directive N° 67/548/CEE (DPD)	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)	Valeur seuil générique
Index : 030-013-00-7 CE : 215-222-5 CAS : 1314-13-2	Oxyde de zinc	30-40	N, R50-53 : tox. env. orga ; aquat.	Danger aquat. aigu 1 : H400 Danger aquat. chroniq. 1 : H410	≥ 0,1 % ≥ 0,1 %
Index : 030-006-00-9 CE : 231-793-3 CAS : 7733-02-0	Sulfate de zinc	10-20	Nocif, Xn, ingest. : R22 Irritant Xi, oc. : R41 N : R50-53 : danger env. aquat.	Tox. aiguë 4 : H302 Les. oc. 1 : H318 Danger aquat. aigu 1: H400 Danger aquat. chroniq. 1: H410	≥ 1 % ≥ 1 % ≥ 0,1 % ≥ 0,1 %

Note : le texte intégral des mentions de danger H et des phrases R est indiqué à la rubrique 16.

### SECTION 4 – PREMIERS SECOURS

#### 4.1 Description of the first aid measures

<b>Inhalation</b>	Faire respirer de l'air frais. Dégager les voies respiratoires. En cas d'inconscience, coucher et transporter le sujet en position latérale stable. Consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Enlever les vêtements souillés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin en cas d'irritations persistantes
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer abondamment avec de l'eau en maintenant les paupières écartées pendant au minimum 15 min. Consulter un ophtalmologiste.
<b>Ingestion</b>	Ne pas boire, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponible

**4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponible

### SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L INCENDIE

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié Tous les moyens d'extinction sont utilisables

#### 5.2 Dangers particuliers résultants de la substance ou du mélange

Eviter de respirer les vapeurs dégagées..

#### 5.3.3 Conseils aux pompiers

Utilisation d'un appareil de protection respiratoire autonome.

### SECTION 6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions élémentaires** Port de gants et de lunettes appropriées. Ne pas inhaler les vapeurs. Eloigner toute source d'ignition.

**Moyens de protection** Se reporter à la section 8.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement** Ne pas évacuer dans les égouts

#### 6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Absorber avec un matériau inerte (sable, vermiculite). Laver la zone souillée à l'eau.

#### 6.4 Références à d'autres sections

Consulter la section 8 pour la protection individuelle.

Consulter la section 13 pour les conditions d'élimination.

## SECTION 7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Tenir hors de portée des enfants. Eviter le contact avec les yeux.  
Ne pas avaler. Ne pas inhaler les vapeurs. Bien refermer le flacon après ouverture  
Se laver soigneusement les mains après manipulation  
Laver les vêtements souillés avant réutilisation.  
Respecter les conditions d'emploi.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans son emballage d'origine, bien fermé et à l'abri de la lumière  
Stocker dans un endroit à l'abri de la chaleur à une température comprise entre 10 et 25 °C.

### 7.3 Utilisations finales particulières :

Produit à usage professionnel dentaire

## SECTION 8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Zinc oxide  
France/Belgique / Espagne TLV : 10mg/m<sup>3</sup>  
Allemagne TLV 4 (aérosol inhalable) mg/m<sup>3</sup>

### Equipements de protection respiratoire & ventilation

N'est pas nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.

### Equipements de protection individuelle

Port de gants appropriés, lunettes et vêtements de protection.

### Mesures particulières d'hygiène :

Se laver les mains après utilisation  
Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

## SECTION 9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Pâte
Couleur	Blanc/Rose/Gris (selon la référence produit)
Odeur	Inodore
PH	6-6.5
Densité relative à 20 °C	1.011

## SECTION 10 – STABILITE & REACTIVITE

Réactivité	Non disponible
Stabilité chimique	Chimiquement stable dans les conditions normales d'utilisation.
Possibilités de réactions dangereuses	Aucune connue.
Conditions à éviter	Humidité et chaleur
Matières incompatibles	Aucune à notre connaissance
Produits de décomposition dangereux	Non disponible

## SECTION 11 – INFORMATION TOXICOLOGIQUE

11.1 Informations sur les effets toxicologiques	En cas de contact avec les yeux : irritation possible
11.2 Autres informations	Aucune donnée disponible.

## SECTION 12 – ECOLOGICAL INFORMATION

12.1 Toxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
12.2 Persistance et dégradabilité	Non disponible
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Non disponible
12.4 Mobilité dans le sol	Non disponible
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Non disponible
12.6 Autres effets néfastes	Non disponible

## SECTION 13 - DISPOSAL MEASURES

**13.1 Méthodes de traitement des déchets** Ne pas rejeter les résidus à l'égout. Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations en vigueur  
Les emballages des produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations en vigueur.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

## SECTION 15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1 Règlementation/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositif médical, classe IIA suivant la directive 93/42/CEE

Non disponible

### 15.2 Evaluation de la sécurité chimique :

Non disponible

## SECTION 16 – AUTRES FORMATIONS

### Phrases de risques R

Xn, R22: : Nocif en cas d'ingestion.

R41 : Risque de lésions oculaires graves.

N, R51/53: Dangereux pour l'environnement, toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Xi, R36: Irritant pour les yeux.

### Mentions de danger H

H302: Nocif en cas d'ingestion, toxicité aigue catégorie 4

H318: Provoque des lésions oculaires graves, catégorie 1

H319: Provoque une sévère irritation des yeux, catégorie 2

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques, toxicité aigue 1

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme, toxicité chronique 1.

### Conseil (s) de prudence

P273: Eviter de déverser dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305+351+338: cas de CONTACT AVEC LES YEUX, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes, enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

*Certaines des informations présentées ci-dessus et les conclusions en résultant peuvent être de sources différentes des informations directement issues des tests effectués sur le produit lui-même.*

*Ces informations, utilisées dans cette FDS, ont été obtenues de sources que nous pensons crédibles (Exemple : Article 9 du règlement (CE) 1272/2008). De toute façon, ces informations sont données sans garantie implicite ou explicite quant à leur évaluation. Les conditions ou les méthodes d'utilisation, de manipulation, de stockage et d'élimination sont hors de notre contrôle et ces opérations peuvent aussi être effectuées sans consultation préalable de HENRY SCHEIN.*

*Pour ces raisons, nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons tout engagement légal pour tous dommages, pertes ou frais pouvant naître avant, pendant ou après manipulation, stockage, utilisation ou élimination du produit.*

*Si le produit est utilisé comme ingrédient dans l'élaboration d'un autre produit, ou s'il est utilisé sans suivre les recommandations données par G-PHARMA, les informations contenues dans cette FDS pourraient être inadéquates :*

*L'utilisateur doit étudier les recommandations données pour le produit et décider lui-même si le contexte d'utilisation envisagé est approprié.*